



ANNALES ISLAMOLOGIQUES

en ligne en ligne en ligne en ligne en ligne en ligne en ligne en ligne en ligne en ligne en ligne

AnIsl 24 (1989), p. 93-110

Jean-Claude Garcin

Le système militaire mamluk et le blocage de la société musulmane médiévale.

Conditions d'utilisation

L'utilisation du contenu de ce site est limitée à un usage personnel et non commercial. Toute autre utilisation du site et de son contenu est soumise à une autorisation préalable de l'éditeur (contact AT ifao.egnet.net). Le copyright est conservé par l'éditeur (Ifao).

Conditions of Use

You may use content in this website only for your personal, noncommercial use. Any further use of this website and its content is forbidden, unless you have obtained prior permission from the publisher (contact AT ifao.egnet.net). The copyright is retained by the publisher (Ifao).

Dernières publications

9782724709926	<i>Ouadi el-Jarf I</i>	Pierre Tallet, Grégory Marouard, Damien Laisney
9782724710427	<i>Ermant III</i>	Christophe Thiers
9782724710144	<i>Documentary Papyri from the Fouad Collection at the Institut Français d'Archéologie Orientale (P.Fouad II 90-100)</i>	Mohamed Gaber Elmaghrabi
9782724710007	<i>Représentations et symbolique de la guerre et de la paix dans le monde arabe</i>	Sylvie Denoix (éd.), Salam Diab-Duranton (éd.)
9782724710038	<i>Les textes de la pyramide de la reine Ânkhessenpépy II</i>	Bernard Mathieu
9782724709889	<i>Proceedings of the 14th International Conference for Nubian Studies</i>	Marie Millet (éd.), Vincent Rondot (éd.), Frédéric Payraudeau (éd.), Pierre Tallet (éd.)
9782724710182	<i>Bulletin de liaison de la céramique égyptienne 32</i>	Sylvie Marchand (éd.)
9782724709919	<i>Les « Magasins nord » de Thoutmosis III</i>	Sébastien Biston-Moulin

LE SYSTÈME MILITAIRE MAMLUK ET LE BLOCAGE DE LA SOCIÉTÉ MUSULMANE MÉDIÉVALE *

Jean-Claude GARCIN

Le développement économique et social de l'Europe est pensé par les Européens depuis un siècle, comme l'épanouissement de l'humanité à travers une forme de civilisation qui a été la plus capable de susciter ce progrès. Les autres civilisations, appréhendées comme moins adéquates, ont ainsi conduit à un échec ou à un blocage de l'évolution chez les groupes humains où elles se sont élaborées. L'appréciation se fait par contraste et, pour les historiens les plus sympathiques au groupe arabo-musulman, « le moment islamique de l'Histoire du Monde »¹ a pris fin parfois très tôt dans ce qu'il est convenu d'appeler le Moyen Âge, au XI^e siècle, et au moins avec les Grandes Découvertes et l'avènement des « Temps modernes ».

La réussite de l'Europe démontrée par l'expansion coloniale, a été perçue dans l'essor de son économie et le développement du capitalisme, et c'est dans l'opposition possible des principes directeurs des autres grandes civilisations à cet essor économique, qu'on a cherché les causes du blocage. Le monde arabo-musulman ayant été un des espaces où un développement capitaliste endogène ne s'est pas fait, les raisons du blocage devaient être trouvées dans les commandements de l'Islam, qui auraient empêché une telle évolution. Cependant les conclusions de M. Rodinson (*Islam et Capitalisme*, 1966) sont connues. Un secteur pré-capitaliste qu'il nomme « capitalistique » a existé dans l'empire musulman, et l'Islam n'en a pas empêché l'éclosion. Les études menées parallèlement sur les fondements économiques de cette société méditerranéenne, à partir des documents de la *Geniza* du Caire (S.D. Goitein, *A Mediterranean Society*, I, 1967) ou à partir des dispositions du droit islamique en matière économique (A.L. Udovitch, *Partnership and Profit in Medieval Islam*, 1970) ont montré le bien-fondé de cette analyse, tout en étudiant

* Cet article a fait l'objet d'une communication présentée en septembre 1985, à la rencontre franco-britannique sur le thème « The European Miracle », tenue à Cambridge (Emmanuel College). La version anglaise en a été publiée

dans *Europe and the rise of capitalism*, ed. Jean Baechler, John A. Hall & Michael Mann, Blackwell, London, 1988.

1. M. Lombard, *L'Islam dans sa première grandeur (VIII^e-XI^e siècles)*, Paris, 1971, p. 235.

ce développement au stade d'évolution d'une société restée alors en fait multi-confessionnelle, plurielle, libérale, non encore totalement islamisée, qui a gardé la faveur de bien des orientalistes jusqu'à aujourd'hui. L'étude de Rodinson concernant les rapports possibles entre l'absence d'un essor capitaliste proprement dit dans les pays musulmans et la culture arabo-islamique, ne porte d'ailleurs pas particulièrement sur cette première période de l'évolution sociale des pays musulmans. Rodinson refuse plus généralement que l'absence d'esprit d'entreprise en ce domaine soit le résultat d'un goût pour la magie ou d'une moindre rationalité dont on avait alors dénoncé les méfaits dans l'Islam post-classique (*Classicisme et déclin culturel dans l'Histoire de l'Islam*, 1957). Si, selon lui, on a continué dans l'empire musulman comme en Extrême-Orient à placer son argent dans la terre, c'est qu'elle est restée facteur de richesse et de prestige, et l'Islam n'y est pour rien.

Dans les années 60 on a également tenté d'attribuer la responsabilité du blocage à un des agents sociaux les plus caractéristiques du monde arabo-musulman, le bédouin (X. de Planhol, *Les fondements géographiques de l'histoire de l'Islam*, 1968). L'expansion de l'Islam aurait entraîné l'extension du bédouinisme. Et on comprend qu'un moindre développement agricole ait pu concourir à l'arriération des pays musulmans. Cependant, très vite, il a paru abusif aux historiens d'établir un lien entre les grandes poussées du nomadisme et l'islamisation, ce qui eût été reconnaître « une espèce de vocation générale et a priori nomade de l'Islam »². Par la suite les recherches menées à propos du pastoralisme ont pu conduire à hésiter entre une mise en valeur des apports positifs d'un moment « bédouin » de l'histoire des civilisations pré-capitalistes³ et une reconnaissance du rôle néfaste des valeurs bédouines, plaçant le bédouin « finalement à la source du retard pris par l'économie et la société arabo-islamiques dans leur course avec l'Europe occidentale »⁴. En dépit de l'ambiguïté des analyses, ceci ne signifie pas que sans l'Islam la bédouinisation n'aurait pas existé, mais que la prise en charge des valeurs bédouines par la culture arabo-islamique a été nocive. Une appréciation voisine du phénomène a conduit à détecter jusque dans la Loi religieuse « une profonde hostilité

2. Cl. Cahen, « Nomades et sédentaires dans le monde musulman du milieu du Moyen Âge », *Islamic Civilisation, 950-1150*, ed. D.H. Richards, Oxford, 1973, p. 98.

3. J. Vignet-Zunz, « À propos des Bédouins : une réévaluation des rapports 'nomades-sédentaires' », *Pastoral Production and Society*,

Maison des Sciences de l'Homme and Cambridge University Press, Cambridge, 1979, p. 467-478.

4. J. Vignet-Zunz, « À propos de la bédouinisation en Afrique du Nord, déterminations culturelles et niveaux des techniques agricoles », *Techniques et Culture*, Paris, 1, 1983, p. 64.

aux États sédentaires »⁵ : il y aurait eu compromission au moins, de la part de ceux qui ont mis en forme la Loi religieuse avec ce qui, à long terme, devait conduire au blocage. Le rapport entre ce blocage et la spécificité islamique n'est donc plus dans ce cas totalement écarté.

Mais à côté du bédouin, un autre agent social, l'homme d'armes d'origine servile ou *mamluk* (et d'ailleurs souvent issu de populations encore nomades) est maintenant, autant et plus que le bédouin, rendu responsable de la stagnation. « On doit faire remarquer que la pénétration des Mamluks [dans l'empire musulman à partir des steppes] est allée beaucoup plus loin que celle des hordes nomades » : ainsi s'exprimait en 1976, D. Ayalon au cours d'une étude qui s'inscrivait dans un effort fait pour situer l'origine d'un phénomène auquel cet éminent historien avait consacré la plus grande partie de sa vie⁶. Cet effort a trouvé son aboutissement dans *Slaves on Horses* (1980) de P. Crone et dans l'ouvrage à peine postérieur de D. Pipes, *Slave Soldiers and Islam* (1981). L'idée que le développement d'une classe militaire en Islam dès le X^e siècle a été dommageable pour le développement de la société musulmane n'est pas neuve, et Rodinson admet, sans trop s'attarder sur le sujet dans *Islam et Capitalisme*⁷ qu'elle a sans doute empêché la naissance d'une bourgeoisie puissante et a donc gêné un éventuel développement du capitalisme. Par ailleurs les historiens occidentaux n'ont pas été tendres jusqu'ici pour l'État mamluk qui s'est installé au Moyen-Orient vers le milieu du XIII^e siècle et a duré jusqu'à l'occupation ottomane au début du XVI^e siècle. Le jeu politique y a été perçu comme une suite d'intrigues, de trahisons et de crimes dans une lutte sans merci pour le pouvoir. Le déclin économique, dans le contexte d'un appauvrissement général, n'a été que la conséquence prévisible d'un système social et fiscal inique⁸. Mais les livres de P. Crone et de D. Pipes vont plus loin dans la mesure où, pour ces auteurs, l'apparition

5. P. Crone, *Slaves on horses. The evolution of the Islamic polity*, Cambridge, 1980, p. 62.

6. D. Ayalon, « Aspects of the Mamluk Phenomenon : The Importance of the Mamluk Institution », *Der Islam*, Band 53, 2, 1976, p. 204 ; l'étude a été poursuivie in *Der Islam*, 54, 1 ; elle avait débuté dans « The European-Asiatic Steppe : a major reservoir of power for the Islamic World », *Proceedings of the 25th Congress of Orientalists (Moscow, 1960)*, vol. II, Moscou, 1963, p. 47-52, et dans « Preliminary Remarks on the Mamluk Military Institution in Islam »,

War, Technology and Society in the Middle East, Londres, SOAS, 1975, p. 44-58.

7. M. Rodinson, *Islam et Capitalisme*, Paris, 1966, p. 71.

8. On trouvera un exemple de ce type d'analyses dans E. Ashtor, « Levantine Sugar Industry in the Late Middle Ages : A Case of Technological Decline », *The Islamic Middle East 700-1900. Studies in Economic and Social History*, ed. A.L. Udovitch, Princeton, 1981, p. 91-132.

d'un tel régime n'est pas un hasard : c'est le résultat d'un échec dans l'organisation politique de la Cité islamique, survenu dès le IX^e siècle, et même, pour D. Pipes qui montre que ce régime n'existe qu'en Islam, cet échec devait nécessairement se produire parce qu'il est lié à une conception parfaitement inapplicable du pouvoir légitime par les clercs. Il y a donc un rapport spécifique entre l'Islam et l'esclave armé, qui ne doit presque rien aux circonstances « géographiques, économiques, sociales, politiques, etc. . . mais qui est lié aux besoins inhérents à la civilisation islamique »⁹. Dans cette dernière perspective propre à D. Pipes, et compte tenu des effets néfastes généralement attribués au système mamluk, on peut penser que le blocage était inévitable. D'une façon indirecte, nous voilà donc ramenés à une appréciation du rôle de l'Islam dans l'évolution sociale et économique, assez voisine de ce qu'elle était avant la parution de l'ouvrage de Rodinson. L'Islam, ou l'Islamité dirait Pipes¹⁰, est bien responsable.

Il ne peut être question ici de trancher en quelques mots d'un problème qui sera sans doute longtemps encore discuté. On se contentera de proposer quelques éléments de réflexion.

* * *

On connaît les circonstances dans lesquelles le régime des Mamluks est né en Égypte, un lundi d'avril 1250, entre Damiette et Mansûra. On sait que les Ayyûbides, descendants de Saladin, avaient établi sur les pays jadis soumis aux califes fatimides et aux seigneurs des États latins de Palestine, une sorte de confédération familiale où le pouvoir se répartissait entre princes parents installés çà et là dans de multiples capitales. Les tensions familiales avaient amené certains de ces princes, dont celui d'Égypte, à se constituer des armées personnelles fidèles, par achat de captifs, qu'ils avaient instruits dans le métier des armes : l'avance mongole en Orient faisait qu'on trouvait alors beaucoup de prisonniers à acheter sur le marché. Lorsque l'Ayyûbide d'Égypte, qui tentait de s'opposer à la progression de l'armée de Saint Louis débarqué à Damiette, se fut éteint de maladie au sein de son armée campée face à l'ennemi, et après que, mandé d'urgence, son jeune fils, violent et inexpérimenté, eût voulu se défaire de cette armée personnelle qui, entre temps, venait de donner à l'Islam la victoire de Mansûra, le régiment mamluk prit le parti de supprimer le jeune prince. Ainsi commença d'exister, dans les hasards de la résistance à la Croisade, un régime politique qui n'avait été au départ, qu'un mouvement de défense de soldats menacés par les desseins dangereux d'un prince imprudent.

9. D. Pipes, *Slave Soldiers and Islam, The Genesis of a Military System*, Yale, 1981, p. 100.

10. *Ibidem*, p. XIII-XVIII et p. 93-99.

Ces soldats n'avaient peut-être alors même pas d'idée sur la dévolution du pouvoir, une fois le meurtre accompli. Le sire de Joinville, prisonnier avec le roi Saint Louis, a assisté, horrifié, aux événements et a raconté naïvement comment ensuite, les émirs mutinés vinrent proposer au roi de France de l'élire sultan d'Égypte : à son grand étonnement le roi lui dit « que vraiment il ne l'eust mie refusé » si on le lui avait véritablement offert ¹¹ ! Derrière la dérision du geste que le bon Joinville ne semble pas avoir perçue, on retrouve néanmoins l'improvisation de la révolte. Compte tenu de l'existence des autres princes ayyûbides, le mouvement n'avait guère de chances de réussir ; il ne pouvait qu'être anéanti par la force ou récupéré par l'établissement de liens reliant d'une façon ou d'une autre les chefs révoltés à la légitimité ayyûbide. L'histoire des dix années qui suivirent, montre qu'on s'acheminait vers cette seconde solution lorsque l'invasion mongole, en supprimant tout pouvoir institué au Proche-Orient, du calife d'Iraq aux principaux sultans de Syrie, poussa cette junte précairement constitué à devenir ce à quoi ces hommes n'avaient sans doute pas songé au départ, un pur système militaire fonctionnant sans autre justificatif que la nécessité de se défendre contre de nouveaux et redoutables ennemis.

Nous venons d'insister à dessein sur le caractère inattendu de l'enchaînement de circonstances dont est né ce régime qui devait durer plus de deux siècles, mais qui ne trouva peu à peu ses règles de fonctionnement que dans son fonctionnement même, et qui n'a sans doute au préalable jamais été conçu ni voulu en tant que tel. Dire cela n'est pas nier l'intérêt de l'effort de D. Ayalon pour retrouver dans le passé politique de l'empire musulman, les premiers exemples de ce phénomène étrange du *mamluk*. Le livre de P. Crone, si magnifiquement documenté, s'est efforcé de montrer pourquoi il n'y a pas eu à l'époque abbasside (ce qui eut peut-être évité la constitution de régiments d'origine servile), le développement d'une aristocratie militaire comme en a connu l'Occident : le prince, dès cette époque lui a préféré sa clientèle. L'ouvrage de D. Pipes comme les articles de D. Ayalon prouvent bien que la formation militaire dans les liens de l'esclavage (qui était un statut juridique et pas nécessairement une tare sociale) s'est imposée bien des fois aux princes musulmans médiévaux soucieux d'efficacité militaire, et que l'existence de ces groupes armés (comme d'ailleurs celle des troupes composées d'hommes libres) n'était pas sans influencer sur la vie politique. Mais toutes ces raisons qui auraient dû faire selon D. Pipes, du mamluk « une institution implicite de

11. Joinville, « Histoire de Saint Louis », in *Historiens et Chroniqueurs du Moyen Âge*, éd. A. Pauphilet, Paris, 1952, p. 287.

l'islamité »¹², et qui sont à l'œuvre dès le IX^e siècle, n'ont pas été suffisantes pour provoquer l'apparition de ce régime : la Croisade et les Mongols ont été plus efficaces. Écrire que « la réalisation des diverses sortes de sociétés mamlukes risque bien de représenter la réalisation du monde musulman dans sa plénitude »¹³ laisse penser qu'il y avait dans l'Islam les germes d'une évolution qui devait fatalement mener là pourvu que les circonstances s'y prêtent, et que le régime mamluk est véritablement la mise au jour de ce que la Cité islamique (?) portait en ses flancs, de même que cette recherche des antécédents du phénomène semble impliquer qu'il y avait un rapport nécessaire (dans les faits ou dans les mentalités) entre l'existence de troupes mamlukes dans les armées de l'époque classique, et celle du régime des Mamluks d'Égypte. L'installation de ce régime serait, selon Pipes, la conséquence d'une sublime trahison des clercs désespérés de voir se réaliser un jour l'impossible idéal politique califien défini comme seul valable par la Loi religieuse et abandonnant avec mépris alors à l'esclave armé (comme d'ailleurs précédemment aux autres pouvoirs militaires) le soin de la chose publique; elle serait le fruit de l'échec politique fondamental du califat. Mais cet échec a-t-il vraiment été senti comme rendant impossible l'application de la Loi religieuse dans la société? Nous avons nous-même suffisamment insisté sur l'importance des besoins de légitimation politique dans le régime mamluk¹⁴, qui ont entraîné la reconstitution d'un califat abbasside formel au Caire entre le XIII^e et le XVI^e siècles, pour ne pas sous-estimer cette institution. Il faut bien cependant restreindre à trois siècles au plus (entre la fin du X^e et le début du XIV^e) la période où l'application des impératifs de l'Islam semble impliquer chez les théoriciens cet État idéal nécessairement dirigé par un calife¹⁵. Comme l'a bien senti P. Crone, l'application de la Loi a toujours été

12. D. Pipes, *Slave Soldiers and Islam*, p. 194.

13. D. Ayalon, « Aspects of the Mamluk Phenomenon », *Der Islam*, Band 53, 2, 1976, p. 223.

14. J.C. Garcin, « Histoire, opposition politique et piétisme traditionaliste dans le *Ḥusn al-muḥādarat* de Suyūṭī », *Annales islamologiques*, VII, 1967, p. 33-90.

15. On sait que le califat a d'abord été une institution de fait, non coranique, dont certains historiens musulmans ont estimé qu'au vrai sens du mot elle avait peu duré (cf. E. Rosenthal,

Political Thought in Medieval Islam, Cambridge, 1958, p. 98, p. 241 n. 52, p. 303 n. 44). Par la suite les clercs n'ont jamais hésité à s'opposer aux califes chaque fois que les intérêts de l'Islam ont paru l'exiger. Ce n'est qu'à la fin du X^e siècle et au XI^e, alors que le premier régime militaire s'est déjà imposé à l'autorité des califes qu'apparaît la première théorie de l'imamat califien (E. Rosenthal, *ibidem*, p. 59; H. Laoust, *La politique de Ḡazālī*, Paris, 1970, p. 16-18). Dès Ḡazālī, au début du XII^e, la nécessité du califat n'est plus toujours affirmée avec la même force (H. Laoust, *ibidem*, p. 237-239). À partir

primordiale pour les clercs. Et elle n'a pas souvent été liée à telle forme précise d'État.

En fait, bien plus que le sentiment d'un échec institutionnel interne de l'Islam, qui eût amené alors cet abandon de la Cité aux esclaves, c'est le sentiment du danger externe qui semble dominer les mentalités. Le monde musulman où naît l'État mamluk est un monde contesté, attaqué de toutes parts. Lorsque le grand voyageur Ibn Baṭṭūta en 1325, encore tout jeune, commença ses longues errances par un Pèlerinage aux Lieux Saints de l'Islam, il passa par l'Égypte. Comme bien des Maghrébins à l'époque, il chercha à gagner le Hedjaz, non par Suez et une route assez facile, mais par la Haute Égypte pour aller s'embarquer très au Sud sur la mer Rouge. C'est ainsi que l'avaient fait jadis tant de saints personnages de l'Occident musulman, lorsque les États latins de Palestine barraient la route du Nord, et qu'on ne pouvait plus atteindre librement le Hedjaz que par le Sud. Il y avait du mérite à cela. Les pistes des déserts de Thēbaïde étaient longues, mal pourvues en eau et peu sûres lorsqu'une crise éclatait entre l'État et les tribus. Plus encore, le passage de la mer Rouge avec ses écueils de coraux et ses passeurs avides peu soucieux de la sécurité du pèlerin, constituait une épreuve souvent mortelle. C'est au bout d'une de ces pistes que le grand inspirateur de la mystique modérée, Abū-l-Ḥasan al-Šāḍilī avait trouvé la mort vers la fin de l'année 1258. Aussi on apprenait aux pèlerins qui voulaient encore emprunter cette route, la très belle « Prière de la Mer » que Šāḍilī avait composée. Ibn Baṭṭūta lui aussi l'apprit et en a transmis le texte ¹⁶. Dans cette longue invocation, le pèlerin demandait à Dieu de lui soumettre les éléments et de lui accorder le salut du corps et de l'âme pendant le passage de cette mer redoutable, symbole de tout le voyage d'ici-bas. La prière s'achevait, avant les formules coraniques traditionnelles, sur une supplication pathétique pour que Dieu anéantisse les ennemis : « qu'ils ne puissent pas avancer ni parvenir jusqu'à nous ! » mais les croyants n'avaient-ils pas déjà reçu un secours divin suffisant par l'envoi de la Révélation ? ... Si cette prière a bien été composée par le saint mystique, comme le veut la tradition, on ne peut s'empêcher de penser que l'Orient était, de son vivant, déjà bouleversé et que, lors de sa mort, Bagdad était depuis quelques mois aux mains des barbares. On a récité cette prière longtemps après l'abandon par les derniers pèlerins de la route du Sud, et pas seulement parmi les membres de la confrérie šāḍilīe. On la

d'Ibn Taymiyya au moins, au début du XIV^e siècle, l'important est d'abord l'application de la Loi (E. Rosenthal, *ibidem*, p. 59, 61, 214), et les termes de sultan et d'imam-calife ont tendance

à devenir interchangeables (*ibidem*, p. 217 et 302 n. 28).

16. C. Defremery et B.R. Sanguinetti, *Voyages d'Ibn Baṭṭūta*, Paris, 1854, I, p. 40-44.

trouve encore aujourd'hui imprimée dans les petits recueils de prière à bon marché, vendus sur les trottoirs du Caire. Dès le milieu du XIII^e siècle l'Islam s'est senti assiégé. On ne peut apprécier le régime mamluk hors de ce contexte.

* * *

Mais peut-on parler de « régime mamluk » ? « On a dit justement que ' le combattant à cheval est l'expression de la société féodale '. On peut dire non moins justement qu'il en est l'auteur. En Orient, le mamelouk, le janissaire sont les perturbateurs de la vie politique musulmane. » F. Lot résume assez bien dans ces lignes placées en conclusion de son livre *L'art militaire et les armées au Moyen Âge*¹⁷ ce que les historiens occidentaux modernes ont pensé du sultanat mamluk : le désordre établi et le meurtre élevé à la dignité de moyen normal de la vie politique. Encore reconnaît-on parfois à la première époque de fonctionnement du système, qui dure jusque vers la fin du XIV^e siècle une certaine dignité parce qu'une sorte de dynastie paraît avoir réussi à se constituer et que les membres d'une même famille ont été un moment portés au sultanat. Mais bien vite l'échec de cette constitution dynastique est apparu, et sous les derniers mamluks, d'origine circassienne, le retour à la compétition pour le pouvoir s'est ajouté aux autres témoignages de désordre et de déclin du sultanat. Aussi ce n'est pas sans un grand embarras que, pendant longtemps, les historiens de l'Islam abordaient, après les heures fastes de l'Islam classique, l'évocation honteuse de ces temps de décadence où, de façon injustifiable, le destin du monde musulman avait été abandonné, pendant plus de deux siècles, à d'anciens esclaves.

Le système mamluk s'est construit de manière empirique, avec pour seul objectif au départ, celui d'exister, alors que toute autre organisation politique avait été détruite par les Mongols au Proche-Orient. Parce que ce fut d'abord la prise de pouvoir par un régiment de l'armée constituant une classe d'âge, le régime a fonctionné par la suite au rythme des classes d'âge, chacune portant au sultanat celui qui paraissait le plus apte à l'assumer et qui, une fois devenu sultan, constituait par achat au loin de forces vives, une nouvelle assise humaine du corps politique confondu avec l'armée. On comprend que, dans ce système où les solidarités prennent naissance dans la matrice

17. F. Lot, *L'art militaire et les armées au Moyen Âge en Europe et dans le Proche-Orient*, Paris, 1946, II, p. 449.

des casernes, l'hérédité n'ait pas sa place¹⁸ : l'acte initiateur fondateur du régime avait été le meurtre du fils du sultan défunt. Selon nous, les réussites dynastiques qu'il y eut au XIV^e siècle ne furent dynastiques qu'en apparence ou, au contraire, pendant les quarante années qui ont suivi la Grande Peste, elles ont été l'indication que le système ne fonctionnait plus normalement¹⁹; au XV^e siècle, le retour à la stabilité se marque à nouveau par un fonctionnement non dynastique. Tout récemment encore P.M. Holt a rappelé la sentence lapidaire d'un Abbasside d'Égypte dans le diplôme d'investiture légalisant l'installation d'un sultan : « le pouvoir est stérile »²⁰. C'est dire que le système était fondé sur l'apport continu d'hommes importés, à former physiquement, militairement, socialement, religieusement dans l'esclavage des casernes, et que les fils, nés musulmans et ne pouvant par conséquent être soumis au moule servile, ne pouvaient plus tard par-là même hériter du pouvoir des pères et devaient s'intégrer peu à peu à la masse des sujets. On comprend qu'il soit peu adéquat d'apprécier par le critère dynastique le succès d'un régime fondé jusqu'au bout sur l'élimination politique des fils.

Reconnaître à un système une logique qui lui a permis de fonctionner ne suffit pas à le justifier ni à l'exclure du nombre des indices de la décadence où l'on estime que le monde musulman dès cette époque était entraîné. F. Lot écrit encore du système mamluk : « Il va sans dire que cette institution ne pouvait avoir d'écho en Occident. Elle en pouvait inspirer aux rois, à la chevalerie, à la population chrétienne tout entière qu'un étonnement mêlé d'horreur. »²¹ Et cette horreur de l'esclave devenu maître, que nous avons en Occident, P. Crone l'exprime encore une fois lorsqu'elle écrit que ce système « témoigne d'une faille morale d'une telle dimension que parmi les grandes civilisations on ne la trouve que dans une seule »²². La vaste enquête de D. Pipes

18. Nous avons exprimé cette vision de l'évolution politique du système (qui nous semble bien s'accorder avec les travaux de D. Ayalon) dans « Los nuevos estados musulmanes del Proximo Oriente : los mamelucos (siglos XIII-XVI) », in *Historia Universal*, III, éd. Salvat, Barcelona, 1981, p. 261-275 et dans « L'Égypte dans le monde musulman (du XII^e siècle au début du XVI^e siècle) », *Histoire générale de l'Afrique*, t. IV, UNESCO, Paris, 1985, p. 405-431.

19. C'est sur l'analyse de la situation pendant cette période particulière (qui peut en effet conduire à surestimer l'importance du facteur

dynastique dans le régime mamluk) qu'est fondée la belle étude de U. Haarmann, « The Sons of Mamluks as Fief-holders in Late Medieval Egypt », in *Land Tenure and Social Transformation in the Middle East*, ed. T. Khalidi, Beirut, 1984, p. 141-168.

20. Ou « ne peut engendrer » : P.M. Holt, « Some Observations on the Abbâsid Caliphate of Cairo », *Bulletin of the School of Oriental and African Studies*, vol. XLVII, 3, 1984, p. 505.

21. *L'Art militaire et les armées au Moyen Âge*, II, p. 440.

22. *Slaves on Horses*, p. 81.

permet bien en effet de constater que le système ne se rencontre qu'au sein des pays musulmans, et qu'on ne pourrait trouver par exemple dans le monde romain cette compatibilité que nous jugeons scandaleuse entre l'esclavage et le service armé. Mais que dire par ailleurs de l'administration impériale romaine un moment confiée à ces esclaves et affranchis impériaux qu'ont étudiés G. Boulvert²³ et P.R.C. Weaver²⁴ ? Bien des traits relatifs aux origines, au pouvoir, à la carrière et au statut social de ces financiers et administrateurs romains peuvent les rapprocher des serviteurs armés de l'État mamluk. Est-ce un hasard si, comme l'a bien montré P. Crone, la constitution d'une aristocratie militaire abbasside a échoué parce que le prince a préféré administrer l'État et le dominer par ses affranchis et ses esclaves ? Il y a peut-être dans l'attitude des clercs musulmans confrontés au phénomène toujours étrange du pouvoir, moins d'injustifiable abandon que d'évaluation réaliste des intérêts de la chose publique²⁵. Doit-on vraiment penser que ce fut par le seul effet de la veulerie humaine que ce régime de rencontre, né dans l'improvisation et le danger, a duré plus de deux siècles ? Le conseil donné jadis par D. Ayalon de ne pas apprécier le phénomène mamluk de façon trop négative²⁶ nous paraît toujours valable.

Nous prendrons donc sans hésiter le contre-pied de l'affirmation de F. Lot. L'émir mamluk n'est pas le perturbateur de la vie politique musulmane de cette époque et, non sans analogie avec ce que fut le combattant à cheval d'Occident, il est le détenteur de la puissance sociale et politique, et surtout des ressources économiques. Mais l'État n'a pas disparu et C. Cahen a suffisamment montré la distinction qu'il convenait de faire entre le fief occidental et la dotation fiscale ou *iqṭā'* qui assurait la richesse des émirs, pour que nous n'ayons pas à rappeler la différence d'avec une société féodale. Comme on l'a vu, le système empêchait normalement la constitution des lignages : le fils de mamluk n'aura pas les *iqṭā'* de son père et devra songer à assurer sa subsistance. Cependant il y avait évidemment des façons d'atténuer les effets de ce principe constitutif du système, et d'éviter en particulier les confiscations des biens par l'État à la mort du mamluk, comme cela arrivait parfois. On pouvait constituer en biens de main-morte ou *waqf* les propriétés acquises par le mamluk de son vivant grâce aux ressources de

23. *Esclaves et affranchis impériaux*, Paris, 1970 ; *Domestique et fonctionnaire sous le haut empire romain*, Paris, 1974.

24. P.R.C. Weaver, *Familia Caesaris*, Cambridge, 1972.

25. Cf. J.C. Garcin, « Le sultan et le pharaon : le politique et le religieux dans l'Égypte mamluke », in *Mélanges F. Daumas*, Montpellier, 1985.

26. « Aspects of the Mamlūk Phenomenon », *Der Islam*, Band 53, 2, p. 196.

l'*iqṭā'* : la famille était par-là constituée administrateur des biens tant qu'il y aurait des descendants, et disposait des revenus qui ne devaient revenir en totalité aux œuvres pieuses qu'après son extinction. Ces documents (qui peuvent émaner bien sûr d'autres personnes que les mamluks) jouent donc un peu le même rôle que des testaments bien qu'ils soient d'une toute autre nature. Lorsqu'on consulte les *waqf* de cette époque, on voit que cette classe riche investissait largement en fastueuses résidences privées et en édifices publics, de nature religieuse dans ce cas, où, un peu comme dans le monde romain, des inscriptions très explicites indiquaient au passant qui était le constructeur; ces investissements de prestige assuraient le renouvellement du cadre urbain. Mais ces hommes investissaient également en biens de rapport : ensembles d'appartements à louer ou *rab'* au plan standard d'allure si moderne, bains, *sûq* avec boutiques prêtes à la location, moulins et fours, huileries, pressoirs pour canne à sucre, locaux abritant jusqu'à plusieurs dizaines de métiers à tisser la soie, etc... Tout un ensemble de types d'habitats ou de constructions utilitaires ont été mis au point à cette époque dans les grandes villes mamluques, qui ont servi jusqu'à l'époque moderne, et l'existence de ces formules de construction suppose que la demande ait été forte²⁷. Aussi la lecture des *waqf* ne donne pas l'impression d'inertie économique et conduit à se demander si l'existence d'une classe bourgeoise puissante était vraiment la condition indispensable de l'essor. Nous apprécions encore mal les mécanismes économiques réels qui permettaient à cette société de fonctionner²⁸.

Dira-t-on alors que le progrès économique de l'Occident à l'époque s'est fait d'abord par l'essor de la production agricole, né des humbles améliorations techniques que les recherches de Lefebvre des Noëttes ont depuis longtemps mises en valeur, mais aussi né de la présence des seigneurs sur leurs terres? Pensera-t-on que la classe militaire mamluque, essentiellement urbaine, et dont les investissements ont assuré la beauté des villes, n'a fait que perpétuer par-là, l'antique domination des milieux urbains gaspilleurs de richesses, sur la campagne? La ville musulmane de cette époque liée si intimement aux émirs cavaliers²⁹, n'est-elle qu'une « ville de consommation », comme on l'a

27. Cf. J.C. Garcin, « Habitat médiéval et Histoire urbaine à Fustat et au Caire », in J.C. Garcin, B. Maury, J. Revault, M. Zakariya, *Palais et maisons du Caire, I, époque mamelouke (XIII^e-XVI^e siècles)*, Paris, 1982, p. 145-216.

28. Cf. C. Petry, « A Paradox of Patronage

during the later Mamluk Period », *The Muslim World*, LXXIII, 1983, p. 182-207.

29. Cf. J.C. Garcin, « Toponymie et toponymie urbaines médiévales à Fustat et au Caire », *Journal of the Economic and Social History of the Orient*, XXVII, 1984, p. 113-155.

longtemps dit des villes antiques³⁰? Bref serait-ce, non pas une vraie bourgeoisie qui aurait manqué au monde musulman, mais une vraie féodalité? Là encore le témoignage des *waqf* laisse entrevoir qu'on ne se désintéressait pas de la terre dans la société mamluke, surtout jusqu'au XV^e siècle où la structure des villes, largement éclatée, n'accuse pas encore la coupure postérieure entre l'urbain et le rural. Parmi les biens de main-morte consignés dans les actes de *waqf*, il y a des terres (possédées préalablement en toute propriété, condition juridique indispensable à la constitution en *waqf*) et certains émirs avaient la réputation de s'intéresser à leurs fermes. Il ne faut pas passer en effet du fait que l'essentiel des ressources de la classe militaire en activité était fourni par les concessions fiscales ou *iqtâ'* alimentées principalement par les revenus de l'impôt foncier, à la conclusion que la propriété des terres était inexistante. Encore une fois, les revenus de l'*iqtâ'* cessaient d'être dispensés à la mort du mamluk, et même diminuaient considérablement lorsque l'âge entraînait sa mise en disponibilité; seules les propriétés acquises pouvaient être conservées, surtout si elles étaient protégées de la confiscation par la mise en *waqf*. Ceci ne signifie pas que les propriétaires résidaient sur leurs terres : bien que certains aient dû régulièrement s'y rendre, les prestiges de la ville jouaient bien évidemment leur rôle; mais c'est une invitation à ne pas transformer toute la classe militaire mamluke en un groupe dominant nécessairement isolé, que seule une ponction fiscale de type quasi colonial reliait au pays. Il ne nous semble donc pas encore démontré que la nature du système politique mamluk ait constitué en elle-même un élément de blocage tel que le fonctionnement normal de l'agriculture et de l'artisanat en ait été rendu impossible. On ne peut voir dans les deux siècles et demi qu'a duré le régime mamluk, un long déclin de la civilisation.

* * *

On fait généralement remonter très haut dans le temps le point de départ du déclin du monde musulman et souvent, on l'a déjà dit, au XI^e siècle. À partir de cette époque, l'évolution de ces pays alors vraiment islamisés, nous paraît plus étrangère, moins facile à comprendre; le critère commode du fonctionnement de l'État califien n'est plus

30. Ce qui semble maintenant être moins affirmé : cf. Ph. Leveau, « La ville antique, 'ville de consommation'? Parasitisme social et économie antique », *Études rurales*, 1983, p. 275-289; du même, « Richesses, investissements, dépenses :

à la recherche des revenus des aristocraties municipales de l'Antiquité », *L'origine des richesses dépensées dans la ville antique*, Actes du Colloque organisé à Aix-en-Provence, 1984, éd. Ph. Leveau, Université de Provence, 1985, p. 19-37.

utilisable; l'historien s'épuise à répertorier le foisonnement de multiples pouvoirs, aussi banals qu'injustifiables. Nos ancêtres d'Occident ont été pourtant impressionnés assez tard par la force de l'Islam. Elle leur a posé jusqu'à une date avancée un problème quasi théologique : comment le vrai Dieu avait-il permis un tel triomphe? Lorsqu'en 1549 l'imprimeur vénitien Matheo Pagano édita le très beau et déjà ancien plan cavalier du Caire mamluk, il fit précéder les planches gravées de cette œuvre superbe, par une notice latine fort bien informée sur l'Histoire de l'Islam; le succès des peuples « turcs », des Saljukides aux Ottomans en passant par les Mamluks, était justifié dans le plan providentiel chrétien en leur attribuant une origine juive, et en faisant d'eux des descendants des tribus égarées d'Israël, donc héritiers eux aussi des promesses faites par Dieu à la postérité d'Abraham ³¹.

Au siècle précédent, les Occidentaux sont venus nombreux en Égypte, et ceux qui parmi eux étaient des hommes de sens rassis, un Joos van Ghistele, de passage en 1482-1483, originaire de Bourgogne, futur conseiller de Maximilien de Habsbourg ³², ou un Emmanuel Piloti, marchand vénitien de Crête, qui a vécu plus de vingt années en Égypte au début du XV^e siècle ³³, ont apprécié la puissance de l'État mamluk et l'ordre du régime, même s'ils ne pouvaient en admettre tous les aspects. Pour eux également, la force de cet État avait besoin d'explication : ils la cherchaient, parfois jusqu'à l'absurde, dans le détournement d'énergies vitales appartenant normalement au monde chrétien, c'est-à-dire dans l'importation constante de futurs mamluks, tous issus, à leurs yeux, des pays chrétiens et par conséquent renégats. Pour le dominicain Faber, l'État mamluk était ainsi décrit comme une organisation diabolique fondée sur l'apostasie, transformant inlassablement d'anciens chrétiens en ennemis du Christ ³⁴. On connaît par ailleurs les lignes enthousiastes laissées par Ibn Ḥaldūn ³⁵ sur ce système pour lui aussi providentiel qui faisait à nouveau resplendir l'Islam d'un air de jeunesse grâce à ce recours incessant à des natures humaines intactes non encore perverties par la civilisation (et encore moins, faut-il le dire, par le christianisme). Ces appréciations fantastiques sont contradictoires. Elles nous ont paru témoigner toutes néanmoins du niveau des analyses menées

31. Cf. B. Blanc, S. Denoix, J.C. Garcin, R. Gordiani, « À propos de la carte du Caire de Matheo Pagano », *Annales islamologiques*, XVII, 1981, p. 203-285.

32. Cf. *Le voyage en Égypte de Joos van Ghistele, 1482-1483*, trad. R. Bauwens-Préaux, I.F.A.O., Le Caire, 1976.

33. P.H. Dopp, *L'Égypte au commencement du quinzième siècle d'après le traité d'Emmanuel Piloti de Crête*, Le Caire, 1950.

34. *Le voyage en Égypte de Félix Fabri, 1483*, tr. J. Masson, I.F.A.O., Le Caire, 1975.

35. *Kitāb al-'ibar*, éd. Dār al-Bayān, s.v. *Tārīḥ Ibn Ḥaldūn*, sans date, V, p. 371-374.

par les contemporains sur les fondements de la puissance : la postérité d'une race, la disposition de nombreux hommes, une économie des corps plus qu'une maîtrise des choses à laquelle on a été sensible par la suite ³⁶. Elles nous semblent désigner également, à travers leur appréhension voilée du réel, le drame démographique que vit alors ce monde.

Sans doute l'alimentation en hommes de l'armée mamluke représente un cas bien particulier. Tandis que l'Europe bâtit de douteux espoirs sur une alliance avec un Prêtre-Jean qui serait le khan mongol, les cavaliers mamluks, hommes des steppes placés au service de l'État mamluk, s'efforcent de barrer la route à l'invasion : jusqu'à la fin du premier quart du XIV^e siècle, le Proche-Orient a vécu dans la peur des Mongols, et leur retour en force au début du XV^e siècle, sous la conduite de Tamerlan, a montré que le danger pouvait ressurgir quand on n'y pensait plus, et a entretenu jusqu'à la conquête ottomane une méfiance profonde pour tout ce qui venait de l'Est. Ceci a supposé l'entretien dans le « sanctuaire » égyptien d'une société militaire à peu près du même ordre de grandeur que celle que Ph. Contamine a évaluée pour le royaume de France à l'issue de la guerre de Cent Ans ³⁷, mais pour une population sans doute deux à trois fois moindre. On conçoit que dans le contexte géo-politique où vivaient les peuples musulmans, souvent le besoin en hommes d'armes ait été pressant, bien après la disparition de l'esprit de *ġihād*, et que, tandis que le monde romain utilisait ses esclaves, outre le service domestique, dans les travaux matériels et la gestion des biens, les peuples islamisés aient souvent employé les leurs au métier des armes. Mais le poids que représentait pour les pays l'entretien de ces forces, souvent excessif par rapport aux ressources disponibles, devenait encore plus lourd lorsque le nombre des hommes producteurs des richesses, diminuait. On comprend que dans de telles circonstances, l'importation de mamluks ait été perçue, de façon fautive mais suggestive, comme l'emprunt de forces externes que le pays n'aurait pas pu produire, alors que c'était plutôt la production de ressources servant à payer cette importation, qui était compromise.

L'histoire démographique de la période dans laquelle a survécu l'État mamluk à partir de la Peste noire, est en effet très sombre. Si les effets ont d'abord été moindres

36. Cf. J.C. Garcin, « Aux sources d'une idéologie, la force empruntée de l'Islam : trafic d'hommes et mentalités en Méditerranée », in *Le miroir égyptien, rencontres méditerranéennes 1983*, éd. Jeanne Laffite, Marseille, 1984, p. 157-169.

37. Ph. Contamine, *Guerre, État et Société à*

la fin du Moyen Âge, Étude sur les armées des rois de France (1337-1494), Paris, 1972, p. 316. Dans un contexte totalement différent, la définition des conditions d'existence d'une société militaire retenue par Ph. Contamine (p. 542), serait utilisable pour l'État mamluk.

qu'en Europe, la production des richesses a déjà notablement baissé (c'est de cette époque que date le développement de l'expérience « dynastique » de l'État mamluk), et le pays a été ébranlé. Une nouvelle crise en 1375, combinant famine et peste fut assez importante pour modifier durablement l'utilisation de l'espace dans les territoires mamluks³⁸. Puis ce fut l'effondrement des années 1403-1406 résultant des effets accumulés de l'invasion mongole, de la sécheresse, de la famine et de la peste. Il s'ensuivit une cassure infiniment plus profonde que tout ce que le pays avait connu depuis la grande crise du XI^e siècle. Au début du XV^e siècle, l'organisation politique toute entière faillit disparaître. À peine l'épreuve était-elle précairement surmontée que deux nouvelles épidémies importantes ramenèrent la ruine, en 1415-1417 et en 1420; et on peut allonger la liste avec les épidémies de 1427-1428, de 1429-1430, de 1435-1437, de 1443-1444 et 1445-1446. L'Égypte connut ensuite un certain répit en dépit des retours meurtriers de la maladie en 1467-1470, 1491-1492 et 1505-1506.

Ces épidémies décimaient citadins et fellahs. Les ressources fiscales qui, par le canal de l'*iqṭā'* assuraient l'entretien de l'État militaire, n'étaient désormais plus suffisantes. C'est alors qu'à la fin du premier quart du XV^e siècle furent institués ces monopoles économiques qui seuls permirent aux sultans de faire fonctionner l'État, en particulier le monopole sultanien de la vente des épices aux Européens en une période où, par le hasard des guerres mongoles, le trafic était concentré sur les routes de la mer Rouge, pour la plus grande chance de l'Égypte. Ce sont ces monopoles souvent présentés comme indissociables du régime mamluk, qui ont été parfois rendus responsables du déclin économique, et on doit bien reconnaître que les historiens égyptiens d'alors (qui étaient de fermes partisans de la liberté d'un commerce dans lequel le groupe social auquel ils appartenaient avait jusque-là beaucoup investi) n'ont vu dans ces mesures que rapacité immorale des sultans. Il est pourtant vraisemblable que ce fut grâce à ces monopoles que l'État mamluk a retrouvé, au XV^e siècle, un équilibre que la crise du début du siècle avait compromis. Si blocage il y a eu du fait de ces monopoles (ce qui ne nous semble pas encore démontré), faut-il en rendre responsable l'État mamluk ou prendre en compte les raisons, essentiellement démographiques, qui ont conduit, entre autres, à ces mesures de survie ?

Une autre conséquence de l'affaiblissement démographique des populations sédentaires a été le développement des puissances bédouines. Dès la fin du XIV^e siècle, et pour

38. Cf. J.C. Garcin, « La ' méditerranéisation ' de l'empire mamelouk sous les sultans Bahrides », *Rivista degli Studi Orientali*, XLVIII, 1974, p. 109-116.

longtemps, des pouvoirs bédouins se sont constitués. En Égypte, s'ils reconnaissent en général de façon formelle l'autorité de l'État établi et ne songent pas à s'attribuer le sultanat, ils jouissent en réalité d'une grande autonomie³⁹. Nous retrouvons ici l'autre grand responsable supposé du blocage. En fait, il y aurait beaucoup à dire sur l'action néfaste du bédouin : l'État mamluk d'avant la crise avait réussi à trouver un rôle aux tribus et à les faire concourir à la bonne marche de l'ensemble socio-économique, même si des imprudences furent commises que l'on dut payer plus tard; d'autre part une région comme la Haute Égypte a vécu par la suite au XVIII^e siècle une période semble-t-il fort prospère sous l'autorité d'émirs bédouins⁴⁰. D'une façon générale les bédouins d'Égypte n'ont pas tous été des hommes sans culture (on pense évidemment ici aux émirs bédouins) ou sans souci des intérêts de l'agriculture et du commerce. Quoi qu'il en soit, le phénomène s'est affirmé avec une grande ampleur depuis la seconde moitié du XIV^e siècle en Orient et on sait qu'il en allait de même au Maghreb. C'est à la lumière de ce phénomène qu'il faut lire les développements d'Ibn Ḥaldūn sur la force des bédouins, moteurs de l'Histoire. On peut sans doute ne pas vouloir considérer cette conjoncture de l'expansion bédouine grâce à la crise démographique, et ne voir dans l'idéologie ḥaldunienne qu'une preuve supplémentaire des faiblesses de la culture islamique pour la bédouinité, source désignée de tant de maux. On doit reconnaître alors qu'on a été à son époque particulièrement complaisant, car il n'est pas seul à avoir été forcé de prendre en compte, d'une façon ou d'une autre, le fait bédouin : les œuvres de Qalqašandī ou de Maqrīzī ses contemporains en témoignent assez.

* * *

Nous nous garderons de conclure sur ce qui, dès cette époque, a pu sceller pour longtemps le destin des pays où le développement du capitalisme n'a pas eu lieu. Le système militaire mamluk n'a pas alors concerné tout l'Islam méditerranéen, mais le Proche-Orient lui a été soumis pendant plus de deux siècles, et si on veut examiner les raisons du blocage dans ce qui fut le centre du monde musulman de l'époque, on en peut se dispenser d'évaluer ses responsabilités.

39. Cf. J.C. Garcin, *Un centre musulman de la Haute Égypte médiévale : Qūs*, Le Caire, 1976, p. 468-498.

40. Cf. *Un centre musulman*, p. 359-410, et J.C. Garcin, « Note sur les rapports entre

bédouins et fellahs à l'époque mamluke », *Annales islamologiques*, XIV, 1978, p. 147-163; sur la situation post-médiévale en Haute Égypte, cf. *Un centre musulman*, p. 514-531.

Les mécanismes de ce régime, qui nous semblent s'être établis de façon fort empirique, ne correspondent évidemment pas à ceux qui ont permis l'essor économique de l'Occident. Nous connaissons ces mécanismes, mais nous évaluons encore mal leurs effets exacts sur l'activité économique. Nous imaginons ces effets le plus souvent par analogie avec ce qu'impliquerait en Occident la résidence en ville d'hommes de guerre que le rendement fiscal des campagnes entretient, l'absence de bourgeoisie véritable dotée d'un pouvoir politique, la multiplication des biens de main-morte, la monopolisation par le prince de secteurs importants de l'économie, etc... Mais nous ignorons comment la production des richesses s'est faite exactement dans un contexte qui n'était pas l'Occident, à travers des institutions dont le maniement par les contemporains n'était pas univoque. Constaté qu'il n'y avait dans cette société ni vraie bourgeoisie ni vraie féodalité, n'est-ce pas seulement constater qu'elle était différente? Dira-t-on que ces institutions et ces mécanismes nés de l'évolution historique ne pouvaient mener au Progrès? Mais n'ont-ils pas assez bien fonctionné pendant longtemps, et permis par exemple la prospérité des débuts du XIV^e siècle?

Quelle part l'Islam a-t-il eue au blocage? Ces mécanismes sociaux sont spécifiques de l'Islam dans la mesure où ils ont été façonnés chez des peuples islamisés. Comment en serait-il autrement? On peut sans doute vouloir y retrouver la spécificité de l'Islam tout entier, et montrer que ces mécanismes ont parfaitement leur place dans un système fermé qui a montré, au fil des jours, les virtualités contenues dans les prémices, et qui est globalement responsable de la stagnation. L'attention à la spécificité est sans doute une attitude nécessaire dans l'étude de sociétés différentes où on doit éviter d'employer des instruments d'approche faits pour l'Occident (en confondant par exemple *iqṭā'* et fief); elle est aussi l'instrument utile d'une vulgarisation des connaissances où de grands repères sont indispensables. Mais faut-il confondre méthode d'approche spécifique et réalité historique, et si les mécanismes forgés dans les différentes civilisations sont différents, faut-il croire qu'ils suffisent à annuler les effets de grands phénomènes généraux que l'homme n'a appris que très lentement à contrôler? On trouverait dans l'évolution des États d'Europe occidentale et celle de l'État mamluk, des rythmes analogues et des problèmes voisins, même si le jeu des mécanismes est évidemment autre. Ceci invite à chercher dans ces grands phénomènes, comme les accidents démographiques, au-delà des mécanismes propres à chaque ensemble culturel, les raisons du blocage. Un autre problème est de savoir pourquoi l'Europe l'a dépassé.

Cependant faut-il croire que si ce blocage n'avait pas eu lieu, il y aurait eu, de surcroît, un « miracle proche-oriental » comme on dit qu'il y a eu un « miracle européen » donnant naissance au capitalisme? Faut-il penser qu'avec une population nombreuse et active,

le Proche-Orient de la fin de l'époque médiévale aurait pu être le théâtre d'une amorce de développement économique fondé comme celui de l'Europe sur l'extension des savoirs pratiques et la mise en valeur des ressources naturelles? Quand on cherche les origines du « miracle européen », on accorde à juste titre beaucoup d'importance aux institutions et aux mentalités qui ont permis le phénomène. Mais à partir de quand peut-on estimer que le mouvement s'est assez nettement dessiné pour qu'on le distingue de ce qui se passe ailleurs dans le monde? N'a-t-il pas fallu, une accumulation de richesses, de savoirs techniques et d'outils forgés dans l'expérience acquise? Je me souviens d'avoir été frappé, il y a quelques années, en visitant le musée d'art militaire de la Tour de Londres, par l'exposition d'armures de l'Occident médiéval, du Proche-Orient musulman et du Japon. À côté du raffinement, voire du faste un peu fou des instruments de guerre orientaux, les armures européennes de la fin du Moyen Âge, avec leurs plaques articulées, leurs rivets et leurs écrous témoignaient déjà de la maîtrise technique de l'outillage de métal, qui allait bientôt pouvoir être appliquée à des instruments plus productifs. Avec quel fer les artisans musulmans auraient-ils pu mettre au point leurs techniques? Dans quels chantiers navals auraient-ils pu s'exercer à trouver de meilleures formes de navires quand le bois devait être importé fort cher en cas de besoin, et était un matériel stratégique? Quelle charrue nouvelle aurait dû être inventée pour des sols où les instruments modernes se sont parfois révélés trop brutaux par la suite, et pour quelle surface agricole? L'Égypte, centre de l'empire musulman n'a alors pas une superficie utile plus grande que celle de la Hollande. Dans ces conditions, un « miracle proche-oriental » était-il concevable? La fin des temps médiévaux met en évidence l'usure de ce vieux monde héritier du monde antique, théâtre en son temps de tant de progrès, mais maintenant appauvri et démuné des grandes ressources sur lesquelles va se construire la puissance de l'Europe. Faut-il vraiment s'étonner si l'étape suivante du développement humain s'est déroulée dans des pays encore neufs et vastes, aux richesses naturelles abondantes et quasi intactes? Un tel développement économique au Proche-Orient à cette époque eut mérité vraiment le nom de « miracle » s'il s'était produit.